

## ERCÉ-INFOS N° 62 - Actualités Communales - Décembre 2019

### Retour sur la cérémonie du 11 novembre...



Après la messe célébrée le lundi 11 novembre 2019 à la mémoire des morts pour la France, le cortège s'est dirigé vers la mairie pour remettre la médaille vermeille du mérite UNC à Mr **Michel BAHERRE** (ancien président unc) par le président Mr Raymond POIRET.

La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts où ont été déposées deux gerbes suivie d'une minute de silence.

Lecture du message de l'UNC par le président Raymond POIRET et celui de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées par le maire Mr Hervé PICARD.

La cérémonie terminée, un vin d'honneur a été offert par la mairie.

Le repas des anciens combattants a clôturé la journée dans une bonne ambiance.

Merci à toutes les personnes présentes.

### Les Rotes d'Ercé

## LES ROTES D'ERCE

Les Rotes d'Ercé vous donnent **rendez-vous le samedi 14 décembre pour sa dernière sortie 2019, direction Léhon et Dinan.**

Une sortie qui alliera beaux paysages et convivialité : d'abord une escapade dans Léhon, classée Petite Cité de Caractère : ses jolies ruelles, son chemin de halage, ou sa magni-

fique vue sur la vallée de la Rance.

Ensuite, nous rejoindrons Dinan et sa célèbre rue du Jerzual pour humer l'ambiance de Noël, et finir la soirée en dégustant une bonne galette (et une bolée de cidre, bien évidemment !)

Modalités pratiques par mail auprès de [rotes@ercepresliffre.fr](mailto:rotes@ercepresliffre.fr)

**Départ à 14h30 du Relais des Cultures** pour l'organisation d'un co-voiturage.

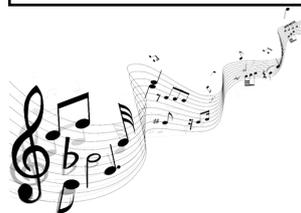
*Vous n'êtes pas encore inscrit ?*

*Pas de panique : nous acceptons les adhésions à l'association le jour de la balade.*

*5€ par personne / 10€ par famille (gratuit pour les mineurs)*



## Bœuf de Noël



Vous êtes tous bienvenus au prochain bœuf le **vendredi 20 décembre à 21 h** au Relais des Cultures d'Ercé.

L'**Agorarockband** poursuit son voyage dans le temps et parcourt maintenant l'histoire du rock des années 80.

Un face à face entre les stars de MTV : Michael Jackson, les Bangles et Georges Michael. Et la toute nouvelle scène alternative : Guns N' Roses, AC/DC et les Pixies.

Le chanteur du groupe **OXYDE** prendra la relève pour une session blues rock et des reprises internationales avec quelques musiciens de l'Agorarockband pour l'accompagnement !

Le bœuf qui s'en suivra devrait être de plus enchanteur...

Buvette, Vin chaud et petite restauration sur place. Entrée libre et gratuite y compris pour le **Père Noël** !

## Ouverture d'un pôle santé en janvier 2020



Mme LETONDEUR – Ostéopathe [06-31-81-15-75]

Mme FERRARA – Infirmière DE [06-50-58-59-15]

Dr JOSEPH – Médecin Généraliste [02-99-68-34-52]

**ATTENTION** : Les numéros de téléphone restent inchangés

vous informent du transfert de leur cabinet à partir du **2 Janvier 2020** à l'adresse suivante :

Pôle Santé

2 rue de la bédange / Lotissement de la Nozanne

35340 Ercé près Liffré

## Le site internet de l'école du Sacré Cœur



Le site s'est renouvelé l'année dernière pour offrir à ses visiteurs des échantillons de moments vécus au sein de l'école. N'hésitez pas à venir découvrir les nouveaux articles de ce début d'année

<http://ecole-sacre-coeur-erce.fr/>

**Ecole ouverte : inscriptions** : Tout le mois de **décembre**, l'école du Sacré-Cœur vous accueille sur rendez-vous pour vous présenter les bâtiments et le fonctionnement de l'école.

Les **inscriptions** sont encore possibles pour cette année scolaire. Vous pouvez prendre contact pour des renseignements ou pour anticiper une inscription pour la rentrée 2020-2021.

Je reste disponible au **02.99.68.35.60**. Mme Marie-Elodie Martin, le chef d'établissement.



Visite thème « Street Art » à Rennes



Espace observation en maternelle sur les courges

## Cybercé

L'association cybercé organise un atelier **samedi 07/12** sur le thème "Comment mettre des fichiers et des photos dans le cloud et comment les récupérer" .

L'atelier se déroulera à la salle multimédia du relais des cultures à 10h15.

Réservations par mail: [contact@cyberce-rc.fr](mailto:contact@cyberce-rc.fr)

Les **permanences**, accessibles à tout le monde, se déroulent toujours **le vendredi soir de 17h15 à 19h00** au relais des cultures, pour vous aider à résoudre vos problèmes informatiques et liés aux nouvelles technologies (smartphones, tablettes, ordinateurs, TV connectées...).

Adhésion à l'association: 10€ par an et par famille avec un premier atelier d'essai.

Plus d'infos: <https://www.facebook.com/Cyberce35> ou <https://cyberce-rc.fr>



## Attention à la divagation des chiens



La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L 211-23 du Code rural. Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable. Il faut savoir que si votre chien est récupéré par les services de la fourrière, vous vous exposez à un certain nombre de frais :

- le maître est tenu de payer les frais de fourrière pour voir son chien lui être restitué (aux alentours de 100 €) ;
- en cas de non-paiement des frais de fourrière, le maître s'expose à une amende forfaitaire ;
- si le chien n'est pas identifié, le maître doit prouver qu'il est le propriétaire légitime du chien, et les frais d'identification de l'animal seront à sa charge.

En cas de dommages causés par le chien, son maître sera bien entendu tenu responsable, notamment financièrement. Par ailleurs, et comme indiqué dans l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2<sup>ème</sup> classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €.

Il ne faut pas non plus négliger les risques de poursuites judiciaires. Elles peuvent être nettement plus élevées (et aller jusqu'à la prison) en cas de divagation d'un chien dangereux. L'article 223-1 du Code pénal mentionne ainsi jusqu'à 15 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement en cas d'exposition d'autrui à un risque de mort, de blessure ou de mutilation.

## Au fil d'Ercé

L'Association Au Fil d'Ercé participe au Salon d'Histoire et du Patrimoine le **samedi 29 février 2020**. Ce salon se déroule à **l'espace Bel-Air à Saint-Aubin-du-Cormier de 10 h à 17 h 30** : Entrée gratuite pour tout public.

Une vingtaine d'associations locales d'histoire, du patrimoine et de généalogie du nord-est du département sera présente avec des animations, des conférences, des ateliers pédagogiques, des expositions, des livres et de la documentation.

Une buvette et un espace de restauration seront disponibles toute la journée. Une tombola est organisée avec de nombreux lots et la participation du Musée de Bretagne, du Musée archéologique départemental de Jublains et de Sainte-Suzanne (Mayenne), du Château de Fougères, etc.

L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir au grand public l'histoire locale, les outils de généalogie et le patrimoine bâti et immatériel des intercommunalités de Liffré-Cormier Communauté, Fougères Agglomération, Couesnon Marches de Bretagne.

Vous vous posez des questions sur l'histoire de votre commune, son patrimoine, venez découvrir celles et ceux qui sont passionnés par l'histoire, le patrimoine et la généalogie...

**LE CLIC** vous accueille, vous écoute, vous conseille, vous soutient

**\* Site Maën Roch**

5, rue Victor Reussin  
St Brice en Coglès  
35460 MAËN ROCH

Horaires secrétariat St Brice

Mardi : 9h30 à 12h et 14h à 17h  
Jeudi et vendredi : 14h à 17h30

**\* Site Fougères**

3, avenue de Normandie  
35300 FOUGERES

Horaires secrétariat Fougères

Ouvert tous les matins de 9h30 à 12h, les  
lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

**Accueil téléphonique**  
Tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf le lundi après-midi  
**02 99 98 60 23**  
cllic@asso Haute Bretagne.fr www.cllic Haute Bretagne.com

**Pour les personnes âgées**

- Maintien à domicile
- Aide administrative
- Différentes solutions d'hébergement
- Loisirs
- Vie sociale, transport

**Pour les personnes en situation de handicap**

- Maison Départementale des Personnes Handicapées  
Antenne locale — Enfants et adultes
- Information sur les droits et services
  - Appui à la constitution des dossiers de demande
    - ✓ Prestation de compensation du handicap
    - ✓ Allocation adulte handicapé
    - ✓ Cartes d'invalidité et de priorité
    - ✓ Carte de stationnement
    - ✓ RQTH et orientation professionnelle
    - ✓ Allocation d'éducation enfant handicapé
  - Aide à la définition du projet de vie
  - Information sur l'avancée de votre demande



**Les permanences**

St Georges de Reintembault, Louvigné du Désert, Tremblay,  
St Marc sur Couesnon, St Germain en Coglès, Antrain,  
Bazouges La Pérouse, Liffré et St Aubin du Cormier.  
Contacter le CLIC pour prendre un rendez-vous

**LE CLIC propose des actions collectives et de coordination**

**PROPOSE**  
UNE COORDINATION  
AUTOUR  
DE SITUATION INDIVIDUELLE

**AIDE AUX AIDANTS**

- Bistrot Mémoire
- Soutien psychologique aux aidants et aux personnes aidées
- Groupes de parole d'aide aux aidants

**ANIME DES COLLECTIFS DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT**

Les CCAS, les SAAD, les SIAD les clubs de retraités et les établissements d'accueil pour personnes âgées s'associent pour mieux prendre en compte les besoins des personnes isolées et proposer des après-midis rencontres.

**COORDONNE DES ACTIONS DE PREVENTION SANTE ET ANIME DES CONFERENCES**

- Conduite seniors
- Bien dormir quand on a plus 20 ans

**LE TERRITOIRE DU CLIC**

- Liffré-Cormier Communauté
- Couesnon Marches de Bretagne
- Fougères Agglomération

53 communes  
103 000 habitants



**Service gratuit**

*En faveur*  
⇒ des personnes âgées  
⇒ des personnes handicapées  
⇒ des proches

**L'accueil du CLIC en 2018**  
• 2 450 personnes reçues  
• 5 446 entretiens

**Le CLIC est un établissement médico-social neutre et indépendant**

**Il est géré par une association**

**Les professionnels vous reçoivent et vous accompagnent dans vos démarches et vos réflexions**

**Les salariés sont tenus à la confidentialité des informations confiées**

## MAIRIE

**Horaires de la mairie**

- Tous les après-midi de 14h à 17h30 (sauf le samedi)
- Jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9h à 12h

**Contact** : mairie@ercepresliffre.fr ou 02.99.68.30.64

**Horaires de l'agence postale**

- Du lundi au vendredi de 14h30 à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

**Permanences du Maire et des Adjointes**

- Hervé PICARD, Maire : samedi 10h à 12h
- Annie DOUARD, Adjointe : mercredi 10h à 12h (sur RDV)
- Thierry DESRUES, Adjoint : lundi 8h30 à 12h et vendredi 14h à 17h (sur RDV)
- Valérie LETELLIER, Adjointe : mercredi 10h à 12h (sur RDV)
- Jacques POUPART, Adjoint : samedi 10h à 12h (sur RDV)
- Charles JOSEPH, Adjoint : mercredi 14h à 15h (sur RDV)



Scannez ce QR code pour visiter le site internet communal

**Date limite de transmission de vos articles et annonces pour le Ercé-Infos n°62 - décembre 2019 : samedi 14 décembre 2019**